

# DÉSOGERME MICROCHOC - Gamme désinfectants

## DÉSINFECTANT INTEGRAL CONCENTRE HAUTE PERFORMANCE



- **Très large spectre : Bactéricide, fongicide, sporicide et virucide.**
- **Homologation du Ministère de l'Agriculture N° 2000161.**
- **Très économique : utilisation globale à 2%.**
- **Pulvérisable sur les surfaces en présence des animaux.**
- **Exempt de formol, phénol, chlore et peroxyde.**
- **Utilisable en agriculture biologique (règlement CE N°834/2007).**
- **Compatible avec le contact alimentaire.**
- **Testé efficace sur le virus de la grippe aviaire à 0,2%.**
- **Thermonébulisable.**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, ambré avec une odeur caractéristique.
- Non classé inflammable.
- Densité à 20°C : 1,00 ± 0,02.
- pH de la solution concentrée : 4,7 ± 0,3. pH neutre aux doses d'emploi.
- Composition : Chlorure de didecyl dimethyl ammonium 28 g/L ; Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 100 g/L ; Glutaraldehyde 100 g/L.
- Bactéricide à très large spectre : bactéries Gram + et Gram -, mycobactéries, listéria... , Fongicide moisissures et levures, Virucide H.C.C., Taifan, Newcastle, Myxomatose, peste porcine H1N1 et bactériophages.
- Répond aux Normes bactéricide, fongicide, sporicide et virucide **NFT 72301, NFT 72181, NFT 72231, EN 1276, EN 1650** (de 0,25 à 2%).
- Agrément pour la prophylaxie des maladies contagieuses : N° 2789 (dont fièvre aphteuse), arrêté du 28/02/57.
- Actif en présence d'eau dure et de matières organiques.
- DL 50 = 1900 mg/Kg (chez le rat par voie orale).

**DESOGERME MICROCHOC** est un biocide utilisé pour l'usage PT 03 (produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire) et PT 04 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

- Directive biocide CE 98/8 : les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II.

### SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Homologation n° 2000161 par le Ministère de l'Agriculture, service de la protection des végétaux pour les traitements bactéricides, fongicides, virucides.
- Le produit est classé corrosif ; dilué à la dose maximale d'utilisation, il ne fait l'objet d'aucun classement selon la directive biocide 1999/45/CE.
- Les composants de **DESOGERME MICROCHOC** sont dans la liste

de l'Arrêté Ministériel du 8/9/99, relatif aux produits de nettoyage de matériaux pouvant se trouver **au contact des denrées alimentaires.**

- Le port de gants, lunettes et masques de protection est fortement recommandé.
- Respecter les doses d'emploi.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

### MODE D'UTILISATION :

#### 1. Pour les matériels et locaux en l'absence des animaux :

Vide sanitaire, véhicule... :

- Nettoyage préliminaire avec **AXIS HYGIENET, N** ou **DNM**.
- Désinsectisation avec **DOBOL, KOTHRINE FLOW** ou encore **PARAMOUCHE**.
- Désinfection par aspersion ou trempage avec machine à pression, Atomist... sur murs, sols, mangeoires, véhicules, matériels divers. Pédiluves, rotoluves : renouveler 1 fois/semaine.

#### 2. Pour les matériels et locaux en présence des animaux :

En désinfection d'entretien, **DESOGERME MICROCHOC** peut être pulvérisé sur sols, murs et parois, avec les matériels **PULBAN, PULPREA F6** ou **PULDOS**, en évitant soigneusement de diriger le jet dans la direction, au dessus ou à proximité des animaux et de leurs aliments.

**Doses et usages** : Bactéricide à 0,25%, (contact 5 mn), fongicide (contact 15 mn) et virucide (contact 30 mn) à 2%..

Thermonébulisation: 1,5 ml/m<sup>3</sup>, contact pendant 4 h.